



## February 2021 MCCQE Part II pre-application period is now open

*La version française suit.*

Dear colleagues,

The pre-application period for the February 2021 Medical Council of Canada Qualifying Examination (MCCQE) Part II is now open and will remain open until 11:59 p.m., Eastern Time on August 17, 2020.

As per our most recent announcement regarding the rescheduling of the May 2020 MCCQE Part II, a February 2021 session has been added to increase exam capacity. Similar to the October session, the exam will be delivered in a one-day format. Candidates will take the exam on February 6 or 7, 2021.

With the postponed May 2020 MCCQE Part II now taking place in October 2020, we understand this has an impact on those who previously signed up to receive notification about pre-application for the October 2020 session. These candidates have been invited to add their name to the pre-application list for the February 2021 session.

As with all MCCQE Part II sessions, the February 2021 session will have limited capacity. For reasons relating to the evolving pandemic and because we are committed to the safety of our candidates and everyone involved in our exams, as well as respecting the guidelines put forward by the Public Health Agency of Canada, each site will be testing a smaller number of candidates during the October and February exam sessions. As a result, we anticipate that some candidates from the May 2020 session will also be transferred to the February 2021 session.

Please be advised that, due to this limited capacity, the Medical Council of Canada (MCC) will not be able to allow PGY-1 candidates to add their name to the pre-application list for the February session. These candidates will need to wait and add their names to the pre-application list for a later session. Affected candidates can register by clicking on **Subscribe** at the top right of our MCCQE Part II page to be notified of the next pre-application period.

For an overview of the pre-application process, please visit our [MCCQE Part II web page](#).

For additional information on the February 2021 MCCQE Part II, please see the [FAQs](#) on our website. For any other questions, please contact our [service desk](#).

Sincerely,



**Maureen Topps**, MB ChB, FCFP, MBA, FRCPC (Hon)  
Executive Director and CEO

MEDICAL COUNCIL OF CANADA  
[communications@mcc.ca](mailto:communications@mcc.ca) | [mcc.ca](http://mcc.ca)



Chers collègues,

La période de prédemandes pour l'examen d'aptitude du Conseil médical du Canada (EACMC), partie II, de février 2021 est maintenant ouverte et le demeurera jusqu'à 23 h 59, heure de l'Est, le 17 août 2020.

Conformément à notre plus récente annonce concernant le report de l'EACMC, partie II, de mai 2020, une session en février 2021 a été ajoutée pour accroître la capacité d'examen. À l'instar de la session d'octobre, l'examen sera donné en une journée. Les candidats passeront l'examen le 6 ou le 7 février 2021.

Étant donné que l'EACMC, partie II, de mai 2020 reportée a maintenant lieu en octobre 2020, nous comprenons que cela a une incidence sur ceux qui se sont déjà inscrits pour recevoir un avis au sujet de la période de prédemandes pour la session d'octobre 2020. Ces candidats ont été invités à ajouter leur nom à la liste de préemandes pour la session de février 2021.

Comme pour toutes les sessions de l'EACMC, partie II, la session de février 2021 aura une capacité limitée. Pour des raisons liées à l'évolution de la pandémie et puisque nous sommes déterminés à assurer la sécurité de nos candidats et de tous ceux qui participent à nos examens, ainsi qu'à respecter les lignes directrices présentées par l'Agence de la santé publique du Canada. De plus, à chacun des centres il y aura un plus petit nombre de candidats qui passeront l'examen au cours de la session d'octobre 2020 et de la session de février 2021. Par conséquent, nous prévoyons que certains candidats de la session de mai 2020 seront également transférés à la session de février 2021.

Veuillez prendre note qu'en raison de cette capacité limitée, le Conseil médical du Canada (CMC) ne pourra pas permettre aux candidats R-1 d'ajouter leur nom à la liste de prédemandes pour la session de février. Ces candidats devront attendre et ajouter leur nom à la liste de prédemandes pour une session ultérieure. Les candidats concernés peuvent s'inscrire en cliquant sur S'abonner en haut à droite de notre page EACMC, partie II, pour être informés de la prochaine période de préemandes.

Pour un aperçu du processus de préemandes, veuillez consulter la page Web de l'EACMC, partie II.

Pour de plus amples renseignements sur l'EACMC, partie II, d'octobre 2020 et de février 2021, veuillez consulter la FAQ sur notre site Web. Pour toute autre question, veuillez communiquer avec notre bureau de service.

Sincèrement,